



CHARTE DE L'AMBASSADEUR.RICE EN LIGNE

Le budget participatif de la jeunesse en Ardèche a été élaboré par plus de 200 jeunes Ardéchois.es âgé.e.s de 11 à 30 ans, dans l'objectif de permettre aux citoyen.ne.s (de tout âge) de proposer et de choisir des projets à mettre en œuvre sur le territoire.

1. Qu'est-ce qu'un.e ambassadeur.rice du budget participatif ?

L'ambassadeur.rice du budget participatif de la jeunesse en Ardèche s'engage bénévolement à communiquer et faire connaître la démarche sur les réseaux sociaux. La capacité à toucher un public large et diversifié est une des clés de réussite d'un budget participatif.

L'ambassadeur.rice participe à créer une mobilisation citoyenne autour du budget participatif et en particulier chez les jeunes de 11 à 30 ans.

L'ambassadeur.rice prend part, selon sa disponibilité, aux ateliers participatifs proposés autour du budget participatif.

L'ambassadeur.rice agit de manière autonome, selon ses envies et ses disponibilités. Un "kit de communication" est mis à sa disposition.

2. Les engagements de l'ambassadeur.rice

En téléchargeant le kit, l'ambassadeur.rice s'engage, dans le cadre de sa communication autour du budget participatif, à :

- Respecter le règlement du budget participatif de la jeunesse en Ardèche.
- Respecter les principes d'une communication bienveillante.
- Ne pas tenir, ou partager, des propos discriminatoires ou diffamatoires, incitant à la haine ou à la violence.
- Ne pas détourner les éléments de communication à des fins malveillantes.
- Ne pas tenir, ou partager, des propos liés à des organisations politiques.
- Communiquer et agir au service de la démarche budget participatif, en respect avec ses valeurs d'ouverture, de transparence et d'inclusion.

En cas de non-respect de cette charte, chaque ambassadeur.rice engage sa responsabilité individuelle.

3. Que contient le kit de l'ambassadeur.rice ?

- Flyers et affiches en version numérique
- Un choix de hashtags et de slogans pour communiquer sur les réseaux sociaux.
- Des posts « types », adaptés aux différents réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, Snapchat, etc.).
- Des images, issues de l'univers graphique du budget participatif de la jeunesse en Ardèche, utilisables sur les réseaux sociaux.

4. Conseils pour les ambassadeur.rice.s

Pour écrire sur les réseaux sociaux :

- Utilisez des hashtags
- Faites des phrases simples et efficaces
- Vérifiez les fautes d'orthographe

Pour créer des contenus visuels :

- Illustrez vos propos avec des images, montages, GIFs et vidéos afin de gagner en visibilité
- Faites attention aux droits d'auteurs et privilégiez les contenus visuels libres de droits (sous licence creative commons par exemple).